



# Diagnostic de performance énergétique

Une information au service de la lutte contre l'effet de serre

(6.1.bis.public) bureaux, services administratifs, enseignement

N° C12-NAN-11-021	Diagnostiqueur Mathieu FERAUD
Date 08/11/2012	N° de certificat ODI/DPE/08086299
Valable jusqu'au 08/11/2022	Signature
Intitulé du site : Maison des étudiants	
Adresse du site : Avenue de la République 92000 NANTERRE	
<input checked="" type="checkbox"/> Bâtiment entier	<input type="checkbox"/> Partie de bâtiment
SHON : 1 880 m <sup>2</sup>	Surface utile :
Année de construction 2011	Nature de l'ERP NC
Propriétaire : Université Paris Ouest	Gestionnaire : Université Paris Ouest
Adresse : Avenue de la République 92000 NANTERRE	Adresse : Avenue de la République 92000 NANTERRE

## Consommations annuelles d'énergies

Période de relevé de consommations considérée :

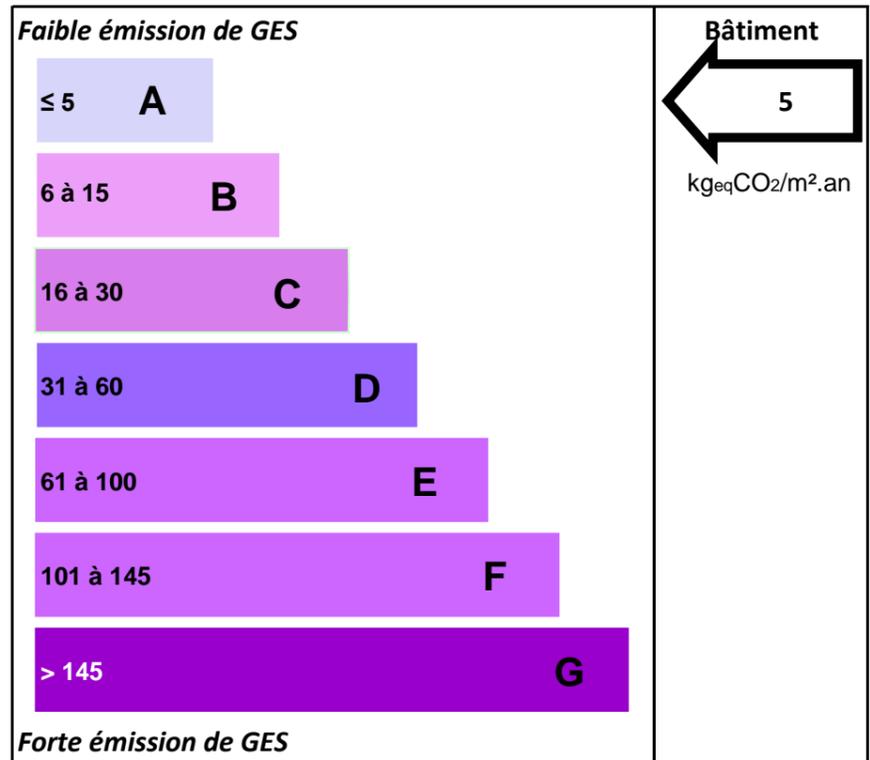
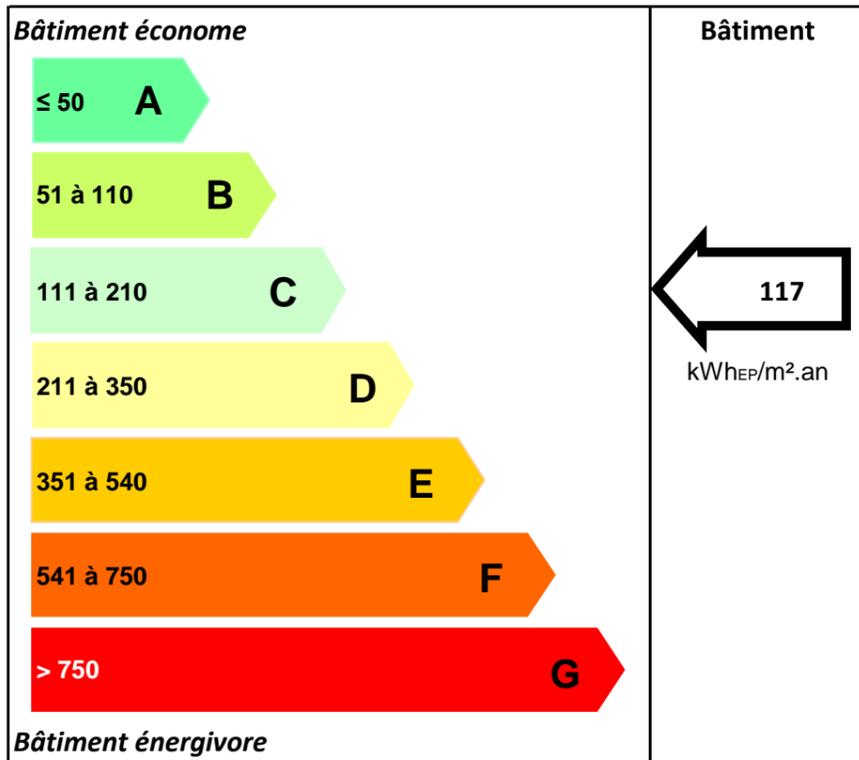
Energie	Consommations en énergies finales		Consommations en énergie primaire		Frais annuels d'énergie	
Electricité	80 232	kWh <sub>EF</sub>	206 998	kWh <sub>EP</sub>	NC	€ TTC
Gaz naturel	13 117	kWh <sub>EF</sub>	13 117	kWh <sub>EP</sub>	NC	€ TTC
Autres énergies	0	kWh <sub>EF</sub>	0	kWh <sub>EP</sub>	0	€ TTC
Production d'électricité	0	kWh <sub>EF</sub>	0	kWh <sub>EP</sub>	0	€ TTC
Abonnements					0	€ TTC



pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, le refroidissement, l'éclairage et les autres usages, déduction faite de la production d'électricité à demeure

pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, le refroidissement, l'éclairage et les autres usages

Consommation estimée : **117 kWh<sub>EP</sub>/m<sup>2</sup>.an** Estimation des émissions : **5 kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an**



H3C-énergies – 35 chemin du Vieux Chêne - Inovalée – 38 240 MEYLAN  
 RCS Grenoble 477 913 487  
 Tél : 04 76 41 88 66 - Fax : 04.76.41.28.94  
 www.h3c-energies.fr



# Diagnostic de performance énergétique

(6.1.public)

## Descriptif du bâtiment (ou de la partie de bâtiment) et de ses équipements

Bâtiment	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, éclairage, ventilation
<b><u>Murs</u></b> Murs en béton isolés par l'extérieur avec de la laine de verre.	<b><u>Système de chauffage</u></b> Le bâtiment est équipé de plusieurs radiateurs aciers avec robinets thermostatiques. Plancher chauffant.	<b><u>Système de production d'ECS</u></b> Production par sous-station
<b><u>Toiture</u></b> Toiture terrasse isolée . Toiture végétalisée isolée.	<b><u>Système de refroidissement</u></b>	<b><u>Système d'éclairage</u></b> Tubes T8 à ballast électromagnétique avec détection de présence (Salles). Lampes fluocompactes avec détection de présence (Sanitaires). Lampes halogènes avec détection de présence (Sanitaires). Tubes T5 (Salle de restauration). Lampes à incandescences (Hall).  <b><u>Système de ventilation</u></b> VMC (Sanitaires). Extractions (Salle restaurant et sandwich)
<b><u>Menuiseries ou parois vitrées</u></b> Menuiseries en aluminium munies de doubles vitrages 4/15/4. Parois de verre.		
<b><u>Plancher bas</u></b> Dalle béton isolée sur terre plein.	<b><u>Autres équipements consommant de l'énergie :</u></b> Bureautique. Machines à boissons.	
<b><u>Nombre d'occupants :</u></b>	NC	

<b><u>Energies renouvelables</u></b>	Quantité d'énergie d'origine renouvelable :	<b>0 kWh<sub>EP</sub>/m<sup>2</sup>.an</b>
Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables :		

<b><u>Pourquoi un diagnostic dans les bâtiments publics</u></b> - Pour informer l'utilisateur, le visiteur ou l'occupant du bâtiment public, - Pour sensibiliser le gestionnaire et lui donner des éléments d'information pour diminuer les consommations d'énergie, - Pour permettre la comparaison entre les bâtiments et susciter une émulation entre les différents opérateurs publics, les inciter au progrès et à l'exemplarité en matière de gestion ou de travaux entrepris.	<b><u>Constitution de l'étiquette énergie</u></b> La consommation d'énergie indiquée sur l'étiquette énergie est le résultat de la conversion en énergie primaire des consommations d'énergie du bien.
<b><u>Factures et performance énergétique</u></b> La consommation est estimée sur la base de factures d'énergie et des relevés de compteurs d'énergie. La consommation ci-dessus traduit un niveau de consommation constaté. Ces niveaux de consommations peuvent varier de manière importante suivant la qualité du bâtiment, les équipements installés et le mode de gestion et d'utilisation adoptés sur la période de mesure.	<b><u>Energies renouvelables</u></b> Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergies renouvelable produite par les équipements installés à demeure (sur le bâtiment ou à proximité immédiate).
<b><u>Energie finale et énergie primaire</u></b> L'énergie finale est l'énergie utilisée dans le bâtiment (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour en disposer, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle utilisée en bout de course. L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.	<b><u>Commentaires :</u></b>

# Diagnostic de performance énergétique

(6.1.public)

## Conseils pour un bon usage

La gestion des intermittences constitue un enjeu capital dans les bâtiments publics de bureaux ou d'enseignement : les principaux conseils portent sur la gestion des interruptions ou des ralentis des systèmes pour tous les usages (chauffage, ventilation, climatisation, éclairage ou autres).

## Gestionnaire énergie

Mettre en place une planification énergétique adaptée à la collectivité ou à l'établissement.

## Chauffage

- Vérifier la programmation hebdomadaire jour/nuit et celle du week-end.
- Vérifier la température intérieure de consigne en période d'occupation et en période d'inoccupation.
- Réguler les pompes de circulation de chauffage : asservissement à la régulation du chauffage, arrêt en dehors des relances.

## Ventilation

Si le bâtiment possède une ventilation mécanique, la programmer de manière à l'arrêter ou la ralentir en période d'inoccupation.

## Eau chaude sanitaire

- Arrêtez les chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation
- Changer la robinetterie traditionnelle au profit de mitigeurs

## Confort d'été

Installer des occultations mobiles sur les fenêtres ou les parois vitrées s'il n'en existe pas.

## Eclairage

- Profiter au maximum de l'éclairage naturel.
- Eviter d'installer les salles de réunion en second jour ou dans des locaux sans fenêtres.
- Remplacer les lampes à incandescence par des lampes basse consommation.
  - Installer des minuteurs et/ou des détecteurs de présence, notamment dans les circulations et les sanitaires.
  - Optimiser le pilotage de l'éclairage avec par exemple une extinction automatique des locaux la nuit avec possibilité de relance.

## Bureautique

- Opter pour la mise en veille automatique des écrans d'ordinateurs et pour le mode économie d'énergie des écrans lors d'une inactivité prolongée (extinction de l'écran et non écran de veille).
- Veiller à l'extinction totale des appareils de bureautique (imprimantes, photocopieurs) en période de non utilisation (la nuit par exemple), ils consomment beaucoup d'électricité en mode veille.
- Opter pour le regroupement des moyens d'impression (imprimantes centralisées par étage), les petites imprimantes individuelles sont très consommatrices.

## Sensibilisation des occupants et du personnel

- Sensibiliser le personnel à la détection de fuites d'eau afin de les signaler rapidement.
- Veiller au nettoyage régulier des lampes et des luminaires, et à leur remplacement en cas de dysfonctionnement.
- Veiller à éteindre l'éclairage dans les pièces inoccupées, ainsi que le midi et le soir en quittant les locaux.
- Sensibiliser les utilisateurs de petit électroménager : extinction des appareils après usage (bouilloires, cafetières), dégivrage régulier des frigos, priorité aux appareils de classe A ou supérieure.
- En été, utiliser les occultations (stores, volets) pour limiter les apports solaires dans les bureaux ou les salles de classe.

## Compléments :

